



31ème Rallye des Routes du Nord

RRNO Communiqué du 19/02/2017

Compte tenu des déclarations de Mr. Martin Forgez sur différents supports médiatiques, le Comité d'Organisation du Rallye des Routes du Nord tient à faire savoir et à préciser que le formulaire d'engagement de l'équipage : David Salanon / Martin Forgez, n'est parvenu au RRNO, que le samedi 18/02/2017.

Ce formulaire ayant été posté en date du 14/02/2017 à 18h00, soit près de 24h après la clôture des engagements, cf : article 3.1.5 P du règlement particulier

Ce formulaire n'était pas accompagné du chèque lié aux droits d'inscription, cf : article 3.1.12 P du règlement particulier

Toutefois, et malgré ces négligences, le Comité d'Organisation a décidé d'accepter l'engagement de cet équipage, dès lors qu'il sera accompagné d'une dérogation des autorités sportives et du chèque validant l'inscription.